

Notice d'entretien et de nettoyage des menuiseries aluminium – PVC

Fenêtres
Portes fenêtres
Portes
Coulissants
Verrières / vérandas

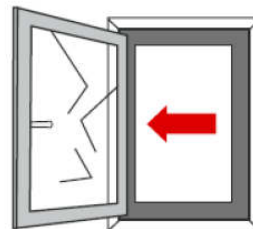
Tél : 01 46 05 04 32 – Fax 01 46 84 04 19
info@miroiterie-dewerpe.com

Miroiterie Dewerpe S.A.S. – Siège social 58 Route de la Reine – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
S.A.S. au capital de 250 000 € - RCS NANTERRE 534 231 709

Version avril 2019 -1

1. Précautions à prendre pour l'utilisation

Ne pas ouvrir le battant contre le chambranle de la fenêtre pour ne pas risquer d'arracher les paumelles et d'abîmer le châssis



Attention au pincement des doigts ou d'une partie du corps entre le dormant et le vantail.



Prenez garde au danger de chute quand la fenêtre est ouverte, notamment pour les jeunes enfants.



En cas de vent ou de courants d'air, faire attention aux mouvements pouvant être violents de la fenêtre ouverte.



Eviter de surcharger l'ouvrant pour ne pas déformer la fenêtre.



Ne pas claquer les coulissants en les fermant pour éviter de dérégler les fermetures et d'abîmer les montants.



2. Nettoyage et entretien

Extrait de la norme Française NFP 24-204-2 DTU 37.2

« Notice d'entretien et de maintenance »

L'entretien et la maintenance de toute menuiserie étant une nécessité vis-à-vis de son aspect et de son comportement, une notice devra être fournie par le menuisier au maître d'ouvrage précisant ces recommandations.

Sauf dispositions particulières indiquées dans la notice d'entretien, les spécifications d'entretien et de maintenance sont celles indiquées dans la norme XP P 28-002-3 (DTU 33.1 partie 3 : entretien-maintenance).

Extrait de la norme Française XP P 28-002-3 DTU 33.1

Paragraphe 4 « entretien et maintenance »

4.1 Prescription générale

La durabilité des menuiseries et des façades nécessite qu'elles soient normalement entretenues et que leur usage soit conforme à leur destination.

Les travaux d'entretien et de maintenance doivent être en vigueur ainsi que les règles de l'art en la matière.

2.1 Quelques conseils :

Vous ne devez pas utiliser :

- Les outils à bords vifs, tels que des couteaux, spatules en métal, laine d'acier, la face abrasive d'une éponge de ménage, etc... qui détériorent la surface.
- Les produits d'entretien ou dissolvants, tels que diluants pour laque cellulosique, dissolvants pour vernis à ongles, etc ... qui causent des dommages durables sur les surfaces des éléments.

2.2 Bien nettoyer et entretenir vos fenêtres :

Les profilés de fenêtre en aluminium ou en PVC ont une surface lisse et relativement insensible à la salissure. Elles sont ainsi faciles à nettoyer et à entretenir, mais vous devez suivre quelques conseils utiles :

- Quand vous nettoyez vos vitres, vous pouvez nettoyer les cadres de vos fenêtres par la même occasion.
- La salissure habituelle peut être facilement nettoyée avec de l'eau savonneuse (produit à vitre).

Ceci est valable pour les cadres de fenêtres en aluminium anodisés, laqués ou en PVC.

Les surfaces en Aluminium Anodisées

Elles doivent être soumises à un premier nettoyage de base. Après ce traitement de base, le nettoyage comme décrit ci-dessus est suffisant. Dans un environnement très pollué, nous vous conseillons de traiter les surfaces aluminium environ deux fois par an avec un nettoyant pour aluminium anodisé (type ALMECO94*, Alméco GR*, Alméco Protect *)

Les surfaces aluminium doivent être protégées contre le calcaire et les éclaboussures de mortier, surtout durant la période de construction. De telles salissures laisseraient des taches claires qui ne pourraient être enlevées ultérieurement.

Pour cela, nous recommandons de coller un film plastique spécial sur les surfaces avant les travaux de construction ou de ravalement extérieur et de laver immédiatement les éventuelles éclaboussures.

Les surfaces en Aluminium Laquées.

Elles sont à traiter de la même manière que la laque de votre voiture. Nous avons décrit ci-dessus le nettoyage courant. Selon le degré de salissure, vous devez, deux fois par an environ, traiter ces surfaces avec une « cire a voiture ».

En cas de salissure très forte, vous pouvez vous servir de « Polish pour voiture ». Sinon utiliser un détergent neutre dilué à 10% (type L50-1 : *Produits de nettoyages pour l'aluminium de la société HENKEL*)

Les surfaces en PVC.

La menuiserie PVC s'entretient très facilement avec une éponge et de l'eau savonneuse ou des produits spécifiques distribués par les fabricants à appliquer à l'aide d'un chiffon de deux types :

- des crèmes lustrantes pour usage courant,
- des produits liquides un peu plus agressifs pour les tâches les plus tenaces.

Il ne faut jamais utiliser de produits à base d'acétone ou chlorés (eau de javel, trichloroéthylène, tétrachlorure...).

Bien que des peintures adhérant sur le PVC existent, il ne faut jamais les utiliser pour revêtir vos fenêtres en PVC. Leur mise en peinture, non seulement vous ferait perdre le bénéfice de la garantie, mais pourrait générer des désordres tels que la fragilisation des profilés ou une dilatation excessive. Pour les fenêtres laquées en usine nécessitant des retouches, prenez contact avec votre fournisseur pour connaître les modalités.

Les surfaces en verre.

N'utiliser que des produits du commerce adapté au nettoyage des vitres, ou à défaut de l'eau glacieuse avec du savon noir ou liquide vaisselle.

Fréquences des nettoyages :

L'idéal est de réaliser un nettoyage très régulier :

- **4 fois par an** en milieu urbain
- **2 fois par an** en milieu rural
- **Tous les deux mois** ou plus en milieu industriel ou en bord de mer.

Cas des toitures de vérandas ou des verrières de toit :

En zone rurale ou en zone urbaine peu dense, la fréquence de nettoyages des verrières de toit ou véranda est de l'ordre d'une fois par an.

En zone urbaine dense ou en zone industrielle ou marine, les verrières de toit et vérandas requièrent en général un nettoyage trimestriel.

Au minimum, il convient de prévoir un nettoyage par an de l'ensemble de vos menuiseries et produits verriers.



En aucun cas, vous ne devez traiter vos fenêtres avec un produit à récurer abrasif.

Ne pas non plus utiliser des produits frottant ou grattant comme une éponge en acier.

Ne nettoyez jamais des profils en aluminium laqués avec des dissolvants ou autres diluants, ni les profilés PVC avec des produits à base d'acétone ou chlorés, le laquage risque de se dissoudre ou de se ternir irrémédiablement.

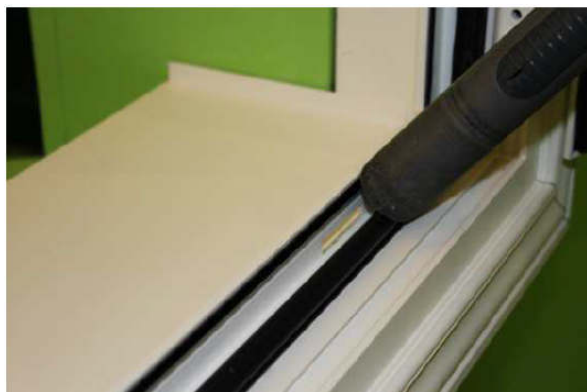
3. Maintenance :

En dehors du nettoyage et de l'entretien normal, chaque année, vous devriez soumettre vos éléments de menuiserie, à une « petite inspection ».

Celle-ci prolonge la durée de vie et maintient le confort d'utilisation des éléments.

3.1 Nettoyage des fentes d'écoulement des eaux

Châssis à Frappe



A l'aide d'un aspirateur, enlevez la poussière et les salissures de l'espace entre les joints et la face extérieure des dormant.

Pour nettoyer les fentes d'écoulement des eaux qui sont bouchées (1) vous pouvez utiliser une petite tige en bois ou en plastique.

La vérification de la propreté des fentes d'écoulement des eaux doit être faite au moins 2 fois par an et notamment à l'automne.

Châssis coulissant



A l'aide d'un aspirateur, enlevez la poussière et les salissures des rails de guidage du dessous des cadres.

3.2 Vérifier et silicuner les joints



Pulvériser (ou enduire) les joints de battements avec un produit siliconé (produit d'entretien pour joints).

Ceci les maintient souples et évite qu'ils ne deviennent collants.

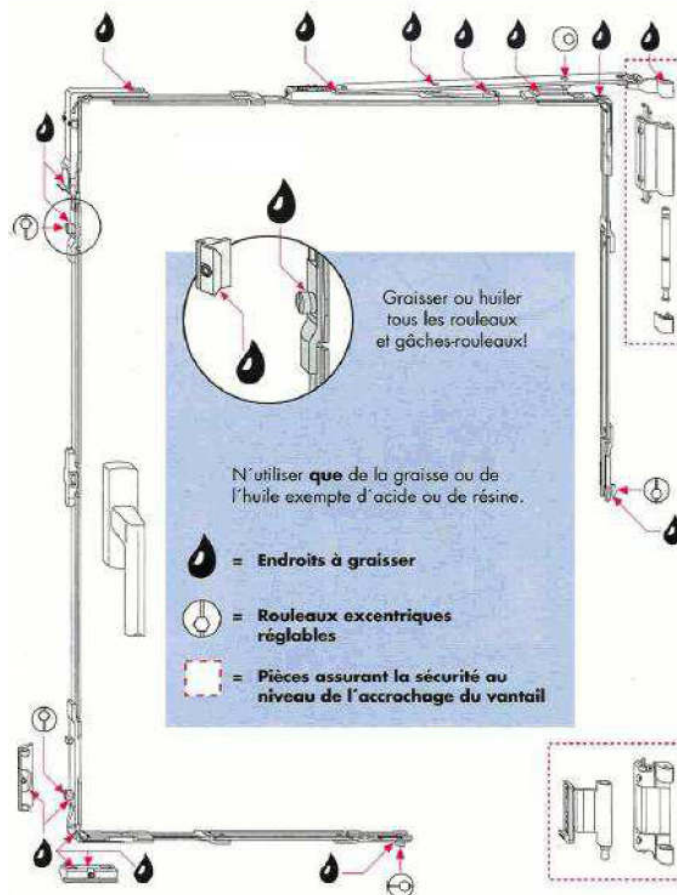
A cette occasion, vérifier tous les joints pour prévenir d'éventuelles détériorations.

3.3 Maintenance des ferrures

Vos fenêtres / porte- fenêtres sont équipées de ferrures de qualité. Afin que le bon fonctionnement des ferrures reste intact, les instructions d'entretien ci-dessous doivent être exécutées au moins **une fois par an** : graisser ou huiler toutes les pièces en friction ainsi que les points de verrouillages (voir schéma en page suivante)

De plus, il est recommandé pour conserver la qualité de la surface des pièces de respecter les mesures suivantes :

- 1) N'utiliser que de la graisse ou de l'huile exempte d'acide ou de résine (type VKB 1/1 SKF, SRP/WYNN'S ou similaire).
- 2) Contrôler les pièces d'accrochages du vantail, assurant la sécurité et, au besoin, faire changer les vis ou les pièces en cas d'usure.
- 2) Au cas où les paumelles de vos fenêtres ne seraient pas recouvertes de capuchons, s'assurer, en particulier, que l'axe du palier du haut a été bien enserré par le bas, jusqu'à la butée.
- 3) Nettoyer vos fenêtres **en n'utilisant que** des produits doux, à PH neutre, sous forme diluée. N'utiliser en aucun cas de produit d'entretien ou à récurer agressif, à base d'acide, ceux-ci pouvant attaquer le revêtement anti corrosion des pièces.
- 4) Traiter les surfaces des fermetures, après nettoyage, avec de l'huile exempte de silicone ou d'acide (ex : de l'huile de machine à coudre).



Les travaux suivants ne doivent être exécutés **que par un professionnel** :

- Le remplacement de pièces de ferrure,
- Le décrochage ou l'accrochage du vantail,
- Le réglage des pièces, particulièrement le palier d'angle, la fiche d'angle et les compas.

3.4 Maintenance des portes

Pour les serrures de portes : il faut graisser le pêne (1) et le cylindre (2) de la serrure en fonction des nécessités.



(1) Graissage du pêne :

Avant le graissage :

- Verrouiller la serrure de la porte pour faire sortir le pêne.

Après le graissage :

- Déverrouiller la serrure de la porte pour faire rentrer le pêne.



(2) Graissage du cylindre :

Utiliser exclusivement de la poudre de graphite

3.5 Maintenance des verrières de toit ou toit de véranda

Il est nécessaire de nettoyer les chéneaux et les entrées de descente d'eau pluviale au moins 2 fois par an. Il est préférable que ces nettoyages soient réalisés après la chute des feuilles en automne ainsi qu'à la sortie de l'hiver. Un nettoyage complet est également recommandé après une tempête.

Il convient de surveiller et de réagir rapidement en cas de signe de débordement, par exemple par le trop plein. C'est une alerte devant conduire au minimum à un nettoyage des chéneaux et crépines.

Les joints extérieurs doivent être vérifiés et siliconé comme pour les autres menuiseries.

4. Aérer correctement : pour éviter les détériorations causées par l'humidité

La bonne étanchéité de vos fenêtres réduit l'échange d'air entre l'extérieur et l'intérieur.

Dans votre logement, il y a un certain nombre de sources d'humidité :

- Dans la cuisine et dans la salle de bain, il y a de la vapeur d'eau.
- Les plantes d'appartement comme nous-mêmes, dégagent continuellement de l'humidité.

L'humidité ambiante dans les logements se dépose spécialement au niveau des fenêtres, sous forme d'eau de condensation. Cette humidité peut être la cause de murs humides, tâches d'humidité, formation de moisissure et dégradation des enduits.

- Evitez des aérations permanentes pendant la période de chauffe.
- Au cours d'une journée, aérez le plus souvent possible en fonction de l'utilisation et ce pendant une durée de cinq minutes au minimum.

Ces aérations momentanées ne consomment que très peu d'énergie de chauffage, mais elles permettent un remplacement efficace de l'air ambiant humide de la pièce.

A nouveau, l'humidité ambiante atteint un niveau normal.

Brève aération momentanée Aération permanente en dehors des périodes de chauffe uniquement.



Brève aération momentanée



Aération permanente en dehors des périodes de chauffe

5. Compatibilité des produits chimiques avec l'aluminium Anodisé ou Laqué

Produits Aluminium

Produits	Aluminium anodisé	Aluminium laqué		
		Début de l'attaque	Perte de brillance	Détrempe du film
SOLVANTS				
Acétone	Pas d'attaque	Quelques minutes	Environ 50 %	Film détrempe
Alcool à brûler	Pas d'attaque	48 heures	Pas de perte	Aucune détrempe
Dioxane	Pas d'attaque	Immédiatement	Non mesurable	Film détruit
Essence	Pas d'attaque	Pas d'attaque	Pas de perte	Aucune détrempe
Ethanol concentré	Pas d'attaque	Pas d'attaque	Pas de perte	Aucune détrempe
Ethanol dénaturé	Pas d'attaque	Pas d'attaque	Pas de perte	Aucune détrempe
Méthyléthylcétone	Pas d'attaque	Quelques minutes	Environ 50%	Film détrempe
Pétrole désarmonisé	Pas d'attaque	Pas d'attaque	Pas de perte	Aucune détrempe
Tétrahydrofur	Pas d'attaque	Immédiatement	Non mesurable	Aucune détrempe
Toluène	Pas d'attaque	Quelques minutes	Environ 62%	Film détrempe
Trichloroéthylène	Pas d'attaque	Immédiatement	Non mesurable	Film détrempe
White spirit	Pas d'attaque	Pas d'attaque	Pas de perte	Aucune détrempe
Xylène	Pas d'attaque	Quelques minutes	Environ 50%	Film détrempe
ACIDES				
Acide acétique (20%)	Attaque	Film intact	Pas de perte	Aucune détrempe
Acide chlorhydrique (30%)	Attaque	Film intact	Pas de perte	Aucune détrempe
Acide nitrique (30%)	Attaque	2 à 3 heures	Environ 60%	Film détruit
Acide sulfurique (30%)	Attaque	Film intact	Pas de perte	Aucune détrempe
BASES				
Ammoniaque (32%)	Attaque	Film intact	Pas de perte	Aucune détrempe
Hydroxyde de potassium (5%)	Attaque	Film intact	Pas de perte	Aucune détrempe
Hydroxyde de potassium (20%)	Attaque	24 heures	100% film mat	Aucune détrempe
Soude (5%)	Attaque	Film intact	Pas de perte	Aucune détrempe
Soude (20%)	Attaque	24 heures	100% film mat	Aucune détrempe
AUTRES				
Eau de javel diluée (5%)	Pas d'attaque	Film intact	Pas de perte	Aucune détrempe
Eau déminéralisée	Pas d'attaque	Film intact	Pas de perte	Aucune détrempe

Produits acceptés pour les menuiseries

Produits non acceptés pour les menuiseries

Garanties des menuiseries aluminium INSTALLUX®

RAL :

Dans le cadre d'un entretien normal, la garantie décennale peut être apportée sur l'ensemble des teintes du nuancier RAL.

Poudre OXYPLAST : INSTALLUX® n'assure pas ce type de traitement.

TON-BOIS :

Dans le cadre d'un entretien normal les profils traités en décor ton-bois bénéficient d'une garantie décennale.

LABELS :

QUALICOAT / QUALIMARINE

INSTALLUX® assure un traitement systématique "QUALITÉ MARINE" sur l'ensemble des profils laqués.

- Pour tout chantier situé à une distance inférieure à 3 km du bord de mer, la finition **QUALITÉ MARINE EST OBLIGATOIRE**.

- Tout chantier situé à une distance inférieure à 300 m du bord de mer doit faire l'objet d'une déclaration de pose auprès d'INSTALLUX®.

La garantie d'INSTALLUX® n'est accordée que si les conditions de mise en oeuvre et d'entretien ont été respectées.

Garanties des menuiseries PVC

En application des articles 1792 et 1792-2 du Code Civil, les menuiseries PVC sont garanties 10 ans sur dormants en coloris blanc, et 2 ans sur les dormants et ouvrants en coloris beige, gris, ou finition plaxée.

Les organes en mouvement (fiches, poignées, ferme-imposte, loqueteaux, crémones, etc) bénéficient quant à eux, d'une garantie biennale suivant l'article 1792-3 du Code Civil.

Sont exclus de la garantie, les défauts dus :

- A un stockage défectueux, une protection tardive ou non conforme à la nature et à l'état de la couche d'impression,
- A une manipulation incorrecte avant et après montage,
- A une pose non conforme aux règles de l'art,
- Au non-respect de nos conseils de pose,
- A des coups ou rayures survenant après la mise en place ou pendant la durée du chantier,
- A un manque notoire d'entretien.